

CONTRAT DE RESERVATION 2019

CAMPING LES EAUX CHAUDES ***

Route des Thermes, 04000 Digne-les-Bains

Tel. 04.92.32.31.04 / Fax. 04.92.34.59.80

Web: www.campingleseauxchaudes.com

Mail: info@campingleseauxchaudes.com



Date:

Nom et adresse :

Ref:

Téléphone:

E-MAIL:

JOUR D'ARRIVEE :

JOUR DE DEPART :

Nombre d'adultes : Nombre d'enfants : Age enfants : Chiens/chat:

Séjour curiste: Oui Non

EMPLACEMENT DE CAMPING

Nombre :

voiture :

tente :

caravane :

caravane pliante :

camping car :

petite tente :

Catégorie :

Emplacement sans électricité

Emplacement avec électricité

4A

6A

10A

Frais de dossier de 18 € + acompte 60€ payable à la réservation

Solde payable en fin de séjour

HEBERGEMENT LOCATIF

Nouveautés:

Loggia (4 personnes)

Super Venus (4 personnes)

Riviera (4 personnes)

Riviera (6 personnes)

Suite Soléo (4/6 personnes)

Cordelia 3 chambres (6 pers.)

Confort Standard:

cottage 4 pl., 2 chambres

cottage 6 pl., 2 chambres

cottage 6 pl., 3 chambres

chalet 5 pl, 2 chambres

chalet Acces 4 pl. 

Les insolites:

ecolodge (6 personnes)

ecolodge Junior (5 personnes)

Frais de dossier 20 € par location + acompte de 30% du total du séjour payable à la réservation.

Solde payable à l'arrivée.

Observations :

Je joins au contrat:

Acompte : + Frais de dossier : = Total : euros.

Versé le : par Chèque VAD Chèques Vacances espèces

O par virement: N°IBAN: FR76 1680 7001 4231 5446 3021 319 BIC: CCBPFRPPGRE autre :

Accepte les conditions de location et les tarifs:

Confirmation de la direction

Signature du locataire avec mention "lu et approuvé"

Date :

Date :

Comment avez-vous trouvé l'adresse du camping?

guide, lequel ?

salon, lequel ?

cure thermale syndicat d'initiative / office de tourisme

signalisation routière

recommandation habitué

autre ?

CONDITIONS DE LOCATION

Emplacement camping

Dans le forfait sont inclus l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car, un véhicule (moto ou voiture), 2 personnes (quelque soit l'âge), l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil. La location d'emplacement commence à 12h30 et se termine à 12h00.

Location d'hébergement

La location se fait durant la saison juillet/août par période hebdomadaire du samedi, ou du dimanche (ou autre, selon disponibilités) à partir de 15h00 au samedi ou dimanche (ou autre, selon possibilités) à 11h00 au plus tard. En cas d'arrivée tardive (après 20h30) prière d'informer le camping. En dehors de la haute saison, les jours d'arrivée et de départ sont à prévoir avec le service des réservations. Seuls les draps, taies, serviettes, torchons et le ménage restent à votre charge. Le nombre de personnes occupant un mobil home ne peut excéder la capacité maximum autorisée (selon descriptif ci-joint). Application tarif cure pour les séjours de min. 18 nuits et sur présentation d'un justificatif (réservation cure ou attestation CPAM).

Comment réserver?

Les locations se font uniquement avec le contrat ci-joint. Vous indiquerez la catégorie d'emplacement ou le type d'hébergement souhaité en cochant la case adéquate. Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être sous-louée. Le signataire du contrat de location doit être dans tous les cas une personne majeure.

Veuillez nous renvoyer l'exemplaire du présent contrat dûment rempli et signé, accompagné de l'acompte suivant:

pour les emplacements de camping:

Emplacement 60 € + frais de dossier : 18 €

pour les locations:

30% du montant total du séjour + frais de dossier 20 €

Avant de renvoyer le contrat, il est préférable de téléphoner pour prendre une option valable 15 jours. La location ne devient effective et définitive qu'avec notre accord et après réception du versement de l'acompte et des frais de dossier. En confirmation de la location un exemplaire du contrat vous sera retourné dès la réception du versement de l'acompte et des frais de dossier. Cet exemplaire devra être présenté à votre arrivée. Si nous ne sommes plus en mesure de vous attribuer la catégorie d'emplacement ou d'hébergement désiré, nous vous en proposerons une autre. La direction se réserve le droit de retourner les sommes versées en cas d'impossibilité de satisfaire à la demande.

Règlement du séjour

Le solde du séjour pour l'emplacement du camping est payable la veille du départ. Pour les locations, le solde du séjour, doit être réglé le jour d'arriver.

Modalités de paiement

Par chèque français, chèque vacances, e-cheque vacances, virement bancaire, carte bleue ou espee. Sur certains virements bancaires de l'étranger, nous payons en France des frais que nous sommes au regret de devoir comptabiliser au client..

Arrivée retardée / départ anticipé

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. L'assurance annulation vous permet d'être indemnisé sous certaines conditions strictes. Pour toutes modifications des dates de séjour, il ne pourra être garanti la/le même résidence emplacement. En l'absence de message écrit (lettre, fax) du locataire, précisant qu'il a du différer la date de son arrivée, l'hébergement /l'emplacement devient disponible 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de location et le règlement intégral des prestations demeure exigé. Les messages téléphoniques ne sont pas admis.

Annulation

Toute annulation devra être notifiée par lettre recommandée. En cas d'annulation, il vous sera retenu les frais de dossier. A titre d'indemnité de rupture de contrat, il vous sera retenu ou vous resterez à devoir:

- Un montant égal à 20% du montant intégral du séjour si vous annulez plus de 15 jours avant la date prévue de votre arrivée
- Un montant égal au total de votre séjour si vous annulez moins de 16 jours avant la date prévue de votre arrivée ou si vous ne vous présentez pas à cette date.

Nous proposons une assurance annulation qui est de 3% du montant de votre séjour et doit être prise au moment de la réservation. Demandez-nous le flyer « Campezz-couvert » lors de la prise de réservation ou téléchargez-le sur notre site Internet.

Inventaire / Nettoyage et Caution (pour hébergement locatif uniquement)

Le matériel fait l'objet d'un inventaire chiffré. Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler au bureau d'accueil, avant le lendemain midi, toute anomalie. Une caution de 200 € est exigée à l'arrivée. Elle est restituée sous déduction des détériorations et/ou manquements constatés. En cas de départ avant l'ouverture du bureau d'accueil, la caution sera rendue 5 jours après le départ. Le nettoyage de la résidence est à la charge du locataire. En fin de séjour, elle doit être restituée en parfait état de propreté à l'intérieur et aux abords immédiats. Le cas échéant, il sera facturé 40 à 60 € déductible de la caution.

Assurances

Les vacanciers régulièrement inscrits à la réception bénéficient de la garantie de responsabilité civile pour tous les dommages corporels ou matériels pour lesquels notre responsabilité sera légalement reconnue. Ils devront avoir une assurance en cours de validité couvrant leur matériel (ou le matériel loué) et leur responsabilité civile.

Divers

La direction se réserve le droit; de refuser une location, d'expulser quiconque causerait des nuisances, de modifier, si nécessaire, tout aménagement ou prestation indiqué dans la brochure.

Les tribunaux de Digne-les-Bains sont seuls compétents en cas de litiges. Seule la version française fait foi.